ÉLECTIONS
Dès 2022, on votera à l'Espace Benoîte-Groult

HABITAT
Une nouvelle offre de logements

SORTIR
SÉBASTIEN BOUEILH, COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

LA MAISON FRANCE SERVICES

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

PORTRAIT
Maelenn Mary
Première demoiselle d'honneur de la Reine de Cornouaille

JANVIER
FÉVRIER
MARS
2022

Vivre Quimperlé

Le magazine de votre Ville | Bevañ Kemperle | www.quimperle.bzh

2

TAOLENN SOMMAIRE

S'informer

P4 PATRIMOINE
Ty Coz porte bien son nom

Réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public

P5 ÉLECTIONS
Dès 2022, tous les Quimperlois·es voteront à l'Espace Benoîte-Groult

Daniela Ritzerfeld a visité notre poste de commandement anti-inondations

P6 HABITAT
Une nouvelle offre de logements

Portrait

P12 MAELENN MARY,
Première demoiselle d'honneur de la Reine de Cornouaille

Territoire

P14 SANTÉ
L'offre de soins de l'hôpital de la Villeneuve s'étoffe

DOSSIER

Faciliter l'accès aux services publics

P7

LA MAISON FRANCE SERVICES

Santé, allocations, inscriptions scolaires, aide juridictionnelle, emploi...

Entreprendre

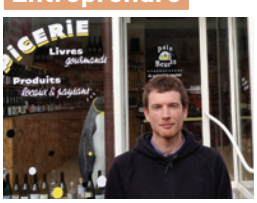

P16 NOUVEAUX COMMERCES
Pain Beurre, Champa Asia, Pâtisserie Claire & Romain, Terre de Jasmin, La Coulée Douce, Ô Jadis

Quartiers

P17 SÉCURITÉ
Stop à la vitesse

Une nouvelle aire de jeux pour tous les enfants

Sortir

P18 CONFÉRENCE
Sébastien Boueilh, Colosse aux pieds d'argile

P19 AGENDA
Événements culturels et sportifs

Raconter

P20 HISTOIRE
Le site de Kerjégu, de l'accès aux soins à l'accès aux droits

Vie politique

P21 MAIRIE
En direct du conseil municipal

P22 TRIBUNES

Ce magazine a été imprimé fin décembre 2021. Si nous redoublons de vigilance, les informations qui y figurent pourraient ne plus être d'actualité en raison des incertitudes liées à la crise sanitaire. N'hésitez donc pas à nous suivre sur facebook.com/VivreQuimperle pour une information en temps réel !

QUIMPERLÉ KEMPERLE

VIVRE QUIMPERLÉ
Hôtel de ville – 29391 Quimperlé Cedex : Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39
Directeur de la publication : Michaël Quernez : **Crédits photos :** Service communication (sauf mention contraire)
Rédacteur : Simon Briens, Services municipaux / **Réalisation :** Acis&Galaté. / Imprimé à 7 000 exemplaires sur papier PEFC./ **Édition :** Ville de Quimperlé

Prenons soin les uns des autres

En ce début d'année 2022, la situation sanitaire reste préoccupante. La « cinquième vague » déferle et la Bretagne n'est pas épargnée. En témoignent plusieurs fermetures de classes de nos écoles, en application du protocole de l'Éducation Nationale. Dans ce contexte, nous devons rester prudents et agir avec toutes les précautions nécessaires. J'ai donc décidé, à contre-cœur et pour la deuxième fois consécutive, de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux de début d'année. J'ai toutefois tenu à m'adresser à vous directement dans une vidéo, qui sera mise en ligne sur notre site Internet et nos réseaux sociaux en janvier.

Avec la vaccination, l'année 2021 aura été porteuse d'espoir pour l'avenir. C'est bien grâce au vaccin et au respect des gestes barrières que nous sortirons collectivement de cette situation. Je suis attentif à ce que cette offre de vaccination soit déployée et accessible sur notre territoire. Médecins, infirmiers et pharmacies se mobilisent. La Ville aussi, en mettant à disposition de l'Agence Régionale de Santé et des professionnels de santé, à la suite du complexe de Kerjouanneau, la salle des Cordiers.

400 000 euros. C'est le coût à ce jour de la crise Covid pour la Ville, ce qui représente une année d'épargne nette. Cela va nous obliger à questionner nos priorités et la trajectoire financière de notre mandat. Ces discussions auront lieu en Conseil municipal début 2022. Une chose est sûre : malgré le contexte, la Ville continuera à assurer des services publics en parfait état de marche aux Quimperloises et Quimperlois.

Si le contexte est donc difficile, réjouissons-nous d'une bonne nouvelle pour notre territoire. Le projet de reconstruction de l'hôpital de La Villeneuve se précise. Une modernisation nécessaire qui permettra d'améliorer encore l'accès aux soins et l'attractivité de notre cité.

Bonne année 2022 à toutes et tous. Prenez soin de vous et des vôtres. ●

Michaël Quernez
Maire de Quimperlé
Maer Kemperle

Kemeromp preder an eil re gant ar re all

Ederoù ar bloavezh 2022 e chom nec'hus an enkadenn yec'hedel. Emañ ar « pempvet lanv » o tirollañ ha Breizh n'eo ket espernet.

Ur brouenn eus kement-se eo ez eus bet serret meur a glas en hor skolioù, diouzh protokol an Deskadurezh-Stad. Er blegenn-mañ e rankomp chom fur ha kemer an holl ziarbennoù rekis. Divizet em eus neuze, a-enep da'm c'halon hag evit an eil gwech diouzhtu, chom hep aozañ abadenn voas an hetoù e deroù ar bloavezh. C'hoant am eus, koulskoude, da gomz ouzhoc'h war-eeun dre ur video a vo lakaet enlinenn en hol lec'hienn Genrouedad ha war hor rouedadoù sokial e miz Genver.

Gant ar vaksinañ e vo bet leun ar bloavezh 2021 a spi evit an amzer da zont. Gant ar vaksinoù ha gant an doujañs d'ar jestroù herzel e teuimp holl er-maez eus an enkadenn-mañ. Chom a ran war evezh evit ma vo dispaket ar c'hinnig vaksinañ en hor c'horn-bro ha ma c'hallo an dud bezañ vaksinet. Mezeien, klañvdiourien hag apotikerien a ro bec'h. Kêr ivez, pa brest Sal ar Gourdennourien, goude sportva Kerjouano, da Ajañs rannvroel ar Yec'hed ha da dud a vicher ar yec'hed.

400 000 euro. Setu ar sammad a goust enkadenn ar c'hKovid en deiz hiziv evit Kêr, ar pezh a ya d'ober ur bloavezhiad espern rik. Gant an dra-se e vimp rediet d'en em soñjal war an traoù pouezusañ evidomp ha war durc'hadur an argant e-pad hor respetad. Gant ar C'huzulkêr e vo divizet war an dra-se e deroù 2022. Un dra zo sur : daoust d'ar blegenn e kendalc'ho Kêr da rentañ servijoù publik, hag a zo o vont mat-tre en-dro, da dud Kemperle. Ma'z eo diaes ar blegenn eta, bezomp louen gant ur c'heloù mat evit hor c'horn-bro. Emañ ar raktres evit adsevel pennospital Kernevez o tont da vezañ resisoc'h. Gant al labourioù hollret a vo graet evit modernaat anezhañ e vo gallet gwellaat c'hoazh ar gwir da vezañ soagnet ha dedennusted hor c'humun.

Bloavezh mat deoc'h-holl e 2022. Diwallit mat, c'hwi hag ho re. ●

VACCINATION

Des infirmiers, médecins et pharmacies se mobilisent en proposant une offre de vaccination. Le site www.sante.fr dresse la liste de ces praticiens. Contactez-les pour prendre rendez-vous. La Ville a mis la Salle des Cordiers à disposition des infirmiers deux jours par semaine pour leur permettre de vacciner leurs patients. Restez informés de l'actualité de l'offre de vaccination à Quimperlé sur www.quimperle.bzh. ●

CONSERVATOIRE

Au printemps 2021, un diagnostic archéologique a été mené par l'INRAP square Liskeard, dans le cadre du projet de nouveau conservatoire de musique et de danse. Des vestiges du couvent des Capucins ont été retrouvés mais aussi des cuves à tanneries antérieures au 17e siècle. Ces dernières étant des vestiges significatifs sur le plan scientifique et patrimonial, une fouille archéologique préventive devrait donc avoir lieu sur l'emprise du square courant 2022. ●

COUR D'ÉCOLE

Dans une démarche d'égalité filles-garçons et de transition écologique, la cour d'école de Kersquine a fait peau neuve durant l'été. Il ne restait que les plantations à réaliser. C'est chose faite depuis novembre avec l'arrivée de chênes verts, de talus, de noues et la pose de ganivelles. Une dernière phase d'aménagement aura lieu à l'été 2022. ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

Patrimoine

TY COZ PORTE BIEN SON NOM

La plus ancienne maison à pans de bois datée de Bretagne est à Quimperlé. C'est ce qu'a révélé l'étude de datation commandée par la Ville et menée sur plusieurs maisons.

C'est une découverte exceptionnelle qui ravira les amateurs de patrimoine. Au moment où nous écrivons ces lignes, aucune autre maison à pans de bois datée en Bretagne n'est aussi ancienne que celle du 15 place Saint-Michel. « Ty Coz », qui a longtemps accueilli une crêperie puis récemment un salon de thé, serait composée de bois datés aux alentours de 1394 ! Située à proximité de l'église, elle a souvent été représentée dans des peintures, notamment lors de scènes de marchés ou de sortie de l'office religieux. L'étude commandée par la Ville a permis de dater d'autres maisons à pans de bois de la Ville : dans la rue Brémond d'Ars, la maison du n°8 daterait de 1553, celle du n°10 de 1489 et celle du n°12 de 1505 ; dans la rue Dom Morice, l'Echoppe daterait de 1514 et la Maison des Archers de 1504. L'objectif de la Ville est de restaurer ce patrimoine exceptionnel en accompagnant les propriétaires dans leur rénovation. C'est ce qui a été fait pour la maison du 8 rue Savary, datée de 1580. Pour mener à bien ce projet sur les autres maisons, un diagnostic architectural et sanitaire est en cours pour les quatre maisons en propriété privée. ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

À VOIR
Découvrez la vidéo sur notre chaîne YouTube Quimperlé Ville

Donnez votre avis !

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

25 % de la consommation énergétique de la Ville est liée à l'éclairage des rues, pour un coût annuel de 160 000 €. Afin de répondre aux enjeux de transition environnementale, la Ville a mené depuis mai 2021 un test de réduction de l'éclairage dans le quartier du Bel-Air. À partir de janvier 2022, cette démarche est déployée progressivement dans l'ensemble de la ville, en distinguant 3 catégories de lieux : les grands axes (qui intègrent notamment les abords de l'hôpital) qui resteront allumés toute la nuit, les axes de vie nocturne (centre historique…) qui s'éteindront de 2h à 6h du matin ; et les autres secteurs, plus résidentiels, qui verront leurs lampadaires s'éteindre de 23h à 6h. Pour les endroits où une simple reprogrammation des lampadaires suffira, la mise en place sera effective en janvier. Pour les autres, des travaux conséquents sur le réseau d'éclairage devront être menés au printemps et la mise en place des nouveaux horaires d'éclairage se fera peu après.

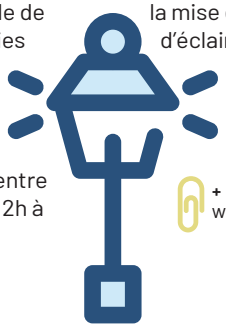

Un sondage est en ligne sur le site www.quimperle.bzh afin de recueillir les avis des Quimperloises et Quimperlois. ●

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

Élections

DÈS 2022, TOUS LES QUIMPERLOIS·ES VOTERONT À L'ESPACE BENOÎTE-GROULT

L'endroit a été choisi afin que tous les habitant·e·s de la ville, quel que soit leur bureau, continuent de voter au même endroit. Comme ce fut le cas pendant de longues années à l'école Brizeux.

Élections présidentielles et législatives marqueront une nouveauté dans la pratique citoyenne des Quimperlois·es. C'est désormais à l'Espace Benoîte-Groult qu'il faudra se rendre les jours de scrutin. L'organisation des élections à l'école Brizeux avait en effet bien des avantages mais pouvait compliquer parfois le travail du personnel éducatif. L'inauguration de l'Espace Benoîte-Groult en tant que nouveau lieu de vote se fera dès le printemps, avec la tenue des élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril 2022. Les élections législatives suivront les dimanches 12 et 19 juin 2022. Pensez à vérifier votre bonne inscription sur les listes électorales en consultant votre situation électorale sur www.service-public.fr. Si vous avez déménagé, pensez aussi à déclarer votre nouvelle adresse à votre mairie afin de pouvoir recevoir votre carte électorale. Il est possible de s'inscrire sur les listes jusqu'au 4 mars pour pouvoir voter aux élections présidentielles, et jusqu'au 6 mai pour pouvoir voter aux élections législatives.

+ D'INFOS
www.quimperle.bzh

DANIELA RITZERFELD A VISITÉ NOTRE POSTE DE COMMANDEMENT

La Maire de Geilenkirchen a profité de sa venue à Quimperlé dans le cadre de la Semaine internationale pour se rendre aux services techniques de la Ville. Objectif : s'inspirer de la culture du risque de Quimperlé pour enrichir la politique anti-inondation de notre ville jumelle. Geilenkirchen a en effet été touchée par de violentes intempéries qui ont fait deux victimes en juillet 2021. Un système d'alerte devrait y être mis en place, à l'instar de ce qui existe dans notre commune.

En période hivernale, informez-vous sur les inondations

1 Inscrivez-vous gratuitement au système d'alerte téléphonique de la Ville : 06 18 52 52 92 ou www.quimperle.bzh

2 Lors d'épisodes de crue, appelez le numéro vert 0 800 820 829

3 Consultez le site www.vigicrues.gouv.fr qui indique les prévisions de hauteur d'eau.

MÉDIATHÈQUE

Le portail Matilin fait peau neuve en 2022 ! Un site plus moderne et intuitif, donnant accès au catalogue des médiathèques du Pays de Quimperlé et à un agenda regroupant les événements et animations. Vous pouvez y découvrir des sélections de livres, films, jeux vidéo ou albums jeunesse concoctées par vos bibliothécaires. www.matilin.bzh

RECENSEMENT

Mieux connaître les Quimperlois·es d'aujourd'hui pour construire la ville de demain. C'est l'objectif du recensement qui se déroule cette année du 20 janvier au 26 février. Des questionnaires seront distribués auprès d'un échantillon d'habitants. Vous pouvez également les remplir par Internet. Répondez-y, c'est important !

TENNIS

Le chantier du complexe de Kerbertrand devrait démarrer en février 2022. Le projet consiste en l'extension et la rénovation des installations actuelles (aménagement d'un quatrième court extérieur, création de 2 courts de padel, créations de nouveaux espaces…) afin de disposer de 4 courts couverts. La livraison est prévue début 2023.

Habitat

UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENTS

Dans un contexte de tension autour du marché de l'immobilier, la possibilité d'accès au logement devient un enjeu prioritaire. Plusieurs opérations sont en cours pour la réalisation de nouvelles habitations dans notre cité. Certaines devraient débuter en 2022.

↑FAVORISER L'INCLUSION RUE LEURIOU

Le chantier de la résidence inclusive devrait commencer au premier trimestre 2022. Inédite en Bretagne, elle devrait voir le jour à l'été 2023 grâce au concours de la Ville et son CCAS, Quimperlé Communauté, Finistère Habitat, l'Apajh 29 et Les PEP 29. Située en plein cœur de ville, dans l'îlot entre la rue de Mellac et la rue Leuriou, la résidence accueillera notamment des séniors, des jeunes travailleurs et des personnes en situation de handicap : un véritable projet solidaire qui répond aux défis d'aujourd'hui et de demain. Les 24 logements et la salle associative seront répartis dans 3 bâtiments. Un projet social sera mis en œuvre avec l'objectif de garantir les conditions de ce vivre-ensemble.

ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANT·E·S À STANG AN AMAN

A l'est de la ville, un nouveau quartier composé de 133 logements va voir le jour, en créant une continuité urbaine entre les quartiers de Kerstrado et de Kertanguy. Mené conjointement avec l'Opac de Quimper-Cornouaille, ce projet intègre un ensemble de lots destinés à accueillir de l'habitat individuel, et des logements semi-collectifs et collectifs en locatif social ou en prêt social location-accession (PSLA). Sensibles aux questions d'égalité femmes-hommes les élu·e·s de la Ville ont choisi de donner aux rues les noms de personnalités, femmes et homme, féministes : Anne Sylvestre, Gisèle Halimi, Simone Veil, Thérèse Clerc, Louise Michel, Hubertine Auclert, Léon Richer. Les premiers logements locatifs devraient être livrés au premier semestre 2024.

↑RÉHABILITER LES IMMEUBLES PLACE HERVO

L'opération vise à redensifier l'habitat de centre-ville et renforcer la fonction commerçante du secteur. Acquis par la Ville en 2016, ces deux immeubles laissés à l'abandon (anciennement « Sport des îles » et « Vieille Bretagne ») devraient accueillir 6 logements locatifs et 2 commerces d'ici 2024. Réalisée conjointement avec l'Opac de Quimper-Cornouaille, l'opération devrait s'accélérer en 2022 avec la reprise des travaux. Ces derniers seront mis en pause chaque été.

↑RECONQUÉRIR LES FRICHES DE L'ÎLOT SAINT-YVES

Mené par l'Établissement Public Foncier de Bretagne, le chantier de l'îlot Saint-Yves a débuté en septembre avec la déconstruction des hangars de la SNCF. Il devrait reprendre début 2022, avant que le foncier soit cédé à l'Opac de Quimper-Cornouaille dans le courant de l'année. Cet espace de 8 500 m² délimité par la rue Saint-Yves, la rue de Pont-Aven et la voie ferrée devrait à terme accueillir 72 nouveaux logements, mais aussi des commerces, des services, une offre de stationnement en cœur de parcelle et un jardin arboré.

+ D'INFOS SUR CES PROJETS
www.quimperle.bzh

La Maison France Services

FACILITER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Santé, allocations, inscriptions scolaires, aide juridictionnelle, emploi... Tels sont les services qui seront accessibles début 2022 au sein de la toute nouvelle Maison France Services, située à proximité des CCAS et CDAS. Ce regroupement au sein de l'Espace Kerjégu vise notamment à favoriser l'accès aux droits des personnes en les informant, en les accompagnant et en les orientant vers le bon interlocuteur. Le but est ainsi d'éviter le non-recours et la perte d'information.

Dans les bâtiments à l'angle des rues de l'Hôpital Frémeur et des Gorgennes, le chantier de la Maison France Services avait débuté en octobre 2019. Ce projet a nécessité l'apport financier de nombreux acteurs : Département, Région, mais aussi Quimperlé Communauté, et surtout la Ville et l'État. Tour d'horizon des différents services qui seront présents dans ce tout nouveau bâtiment début 2022.

Accès aux droits

LA MAISON FRANCE SER ACCOMPAGNE DANS VOS

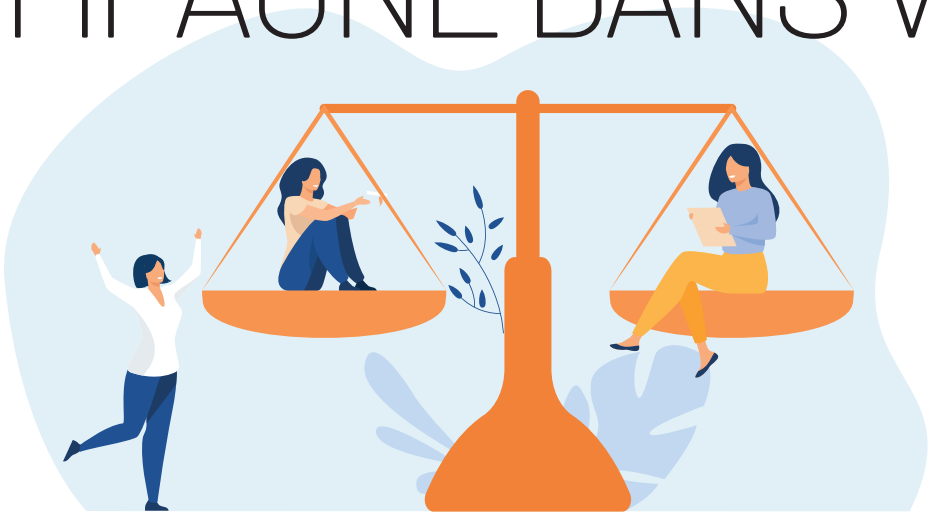

ATTENTION !

Seuls les services surlignés en jaune sont présents du lundi au vendredi. Tous ne sont pas présents chaque semaine. De nombreux services nécessitent une prise de rendez-vous. Contactez-les au préalable. Les numéros de téléphone des services seront bientôt disponibles sur www.quimperle.bzh.

JUSTICE ET ACCÈS AU DROIT

> **SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).**
Accompagnement des personnes sous main de justice (contrôle et insertion).
Mercredi

> **AADA (Aide et Assistance aux Démarches Administratives).**
Mardi matin, mercredi après-midi, vendredi matin

> **L'Abri Côtier**
Aide aux victimes de violences conjugales ou intra-familiales.
En après-midi. Mardi, jeudi et vendredi

> **CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).**
Accès au droit tout public, lutte contre la violence faites aux femmes.
Mardi après-midi

> **Conciliateur de justice**
Auxiliaire de justice bénévole, son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.
Lundi

> **Huissier de justice.**
Mardi matin

> **Agora justice.**
Aide aux victimes, accès au droit, tout public, majeurs et mineurs.
Lundi après-midi

> **Maison des avocats.**
Information sur les droits, permanence gratuite d'avocats sous condition de ressources.
Vendredi après-midi

> **ARIF (Assistance et Recherches dans l'Intérêt des Familles).**
Rechercher des personnes disparues à la demande des familles.
Vendredi matin

UN SERVICE À VISAGE HUMAIN POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET NUMÉRIQUES DU QUOTIDIEN

Formation, emploi, retraite, santé, justice, budget, logement… Dans la Maison France Services, au moins deux personnels formés pour accompagner dans les démarches administratives du quotidien accueillent physiquement les habitantes et habitants.
Des postes informatiques sont installés en libre-service et une conseillère numérique disposant d'une formation spécifique apporte une aide aux usagers dans leurs démarches en ligne.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

VICES VOUS DÉMARCHES

EDUCATION, JEUNESSE ET SPORT

> CIO (Centre d'Information et d'Orientation).
Informations et conseils aux élèves et étudiants sur les métiers et les parcours de formation. Information et conseil aux adultes ayant un projet de reconversion professionnelle ou de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
Mercredi après-midi et vendredi après-midi

> Services éducation, jeunesse, sport, vie associative et citoyenne et égalité femmes-hommes de la Ville.

> Service Information Jeunesse et Service Prévention de Quimperlé Communauté.
Accompagne les jeunes du territoire de 13 à 30 ans dans la vie active.

> Mission locale du Pays de Cornouaille.
Aide à l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté le système scolaire. Information, orientation, et accompagnement des jeunes dans leurs projets de formation, de socialisation et dans leur recherche d'emploi.

© Illustrations Freepick

EMPLOI

> Direccte (Inspection du travail).
Droit et conditions de travail.
Mardi matin

> ACTIFE (Action Territoriale pour l'Insertion, la Formation et l'Emploi).
Faciliter l'accès à l'emploi et l'intégration dans l'entreprise des personnes exclues du marché du travail.
Du lundi au vendredi, sauf le jeudi

LE REGROUPEMENT DES CENTRES D'ACTION SOCIALE

Depuis 2020, le Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) a rassemblé ses services au 19 place Saint-Michel, aux côtés du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Pour améliorer encore davantage le parcours des usagers, un accueil commun devrait voir le jour pour les différentes entités qui composent ce bâtiment. Les agents d'accueil pourront ainsi renseigner précisément les visiteurs sur les prestations sociales et plus généralement sur les questions liées au CCAS et au CDAS. Autre nouveauté à venir : le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Quimperlé Communauté, devrait intégrer la structure au printemps 2022. De quoi faire de ce lieu un véritable pôle d'action sociale au sein de l'Espace Kerjégu. ●

UN PROJET DE MAISON DES ASSOCIATIONS

Avec la création du futur conservatoire de musique et de danse place des Écoles, le centre Jean Guéhenno ne pourra plus être mis à disposition des associations. Cependant, une solution est toute trouvée avec le souhait de la Ville de créer une véritable « Maison des associations » où les services municipaux pourront travailler en lien direct avec elles. Le bâtiment du 4 avenue du Coat-Kaër dans lequel se trouvaient jusqu'alors les services sport et vie associative va donc faire l'objet de travaux. Durant cette période transitoire, ces derniers rejoindront temporairement la Maison France Services. Leur retour dans la Maison des associations est prévu pour septembre 2022.

SOCIAL ET RETRAITE

> CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

> UDAF 29 (Union Départementale des Associations Familiales du Finistère).
Protection des majeurs et soutien aux tuteurs familiaux
Vendredi

> CRESUS (Chambre Régionale de Surendettement Social).
Contre le surendettement et l'exclusion bancaire.
Mercredi matin et samedi matin

> MSA (Mutualité Sociale et Agricole).
Couverture sociale de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés, employeurs de main-d'œuvre.
Jeudi

> CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail).
Préparation et paiement de la retraite, prévention et tarification des risques professionnels, aide et accompagnement des assurés fragilisés.

CONSOMMATION

> Familles Rurales.
Information et défense des consommateurs.
Vendredi après-midi

> CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie).
Information et défense des consommateurs.
Jeudi

SANTÉ ET HANDICAP

> CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination).
Accueil, écoute, information pour les personnes âgées et leurs familles, leur entourage, les professionnels et les personnes ressources participant à la vie de la personne âgée.
Lundi après-midi

> CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

> MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
Lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes en situation de handicap, en offrant un accès unifié aux droits et prestations (Carte Mobilité Inclusion, Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé, Allocation Adulte Handicap, Prestation de Compensation du Handicap…).
Vendredi

DES VESTIGES PATRIMONIAUX DÉCOUVERTS

Lors du chantier des abords de la Maison France Services, le Dourdu a été mis à l'air libre avec l'enlèvement de plaques de béton. Des vestiges patrimoniaux ont ainsi été dévoilés, et notamment deux belles arches en pierre. Afin de consolider les murs existants et préserver les vestiges des débits dus aux précipitations hivernales, des travaux provisoires ont été entrepris fin octobre. En vertu de la loi sur l'eau, les interventions sur le Dourdu sont interdites entre novembre à avril afin de préserver la reproduction des poissons (salmonidés). C'est pourquoi la restauration définitive ne sera réalisée qu'au printemps 2022.

3 questions à
Danièle Kha,
adjointe à la petite enfance, à l'éducation et la jeunesse

1 Que va apporter la Maison France Services aux habitantes et habitants du pays de Quimperlé ?
De l'efficacité, de la proximité et de la praticité. Chaque personne qui entrera dans la Maison France Services pourra y trouver une première réponse aux questions qu'elle se pose concernant sa retraite, sa recherche d'emploi, sa santé, ses droits et démarches en général. Un grand nombre de services seront réunis en un même lieu et un accueil physique à visage humain sera assuré afin que le parcours des usagers soit facilité. Les habitant·e·s du pays de Quimperlé n'auront plus besoin de traverser la ville pour aller d'un service à un autre.

2 Si un usager n'est pas à l'aise avec un ordinateur, comment la Maison France Services peut l'accompagner dans ses démarches ?
Plusieurs postes informatiques en libre-service sont installés dans le hall pour les personnes qui auraient besoin d'effectuer des démarches en ligne. Comme chacun sait, certaines sont plus à l'aise que d'autres avec un ordinateur et c'est pourquoi le personnel d'accueil de la Maison France Services dispose d'une formation pour accompagner ces usagers. En outre, une conseillère numérique proposera des ateliers d'initiation au numérique ouverts à toutes et tous. Son rôle est d'aider à prendre en main l'équipement informatique, naviguer sur Internet, gérer ses courriels, apprendre le traitement de texte…

3 Pourquoi avoir choisi ce lieu pour un tel projet ?
L'installation de la Maison France Services à proximité immédiate des accueils du CCAS et du CDAS permet aux habitants du pays de Quimperlé de pouvoir accéder à un véritable pôle de services publics concentrés en un même endroit, et en plein cœur de ville. Ce projet fut d'ailleurs aussi une opération de valorisation de notre patrimoine au travers de la rénovation de bâtiments, notamment l'ancienne clinique de l'Humeur, qui font l'histoire de Quimperlé.

© Illustrations Freepick

« Moi qui pensais bien connaître cette ville, j'ai découvert beaucoup de choses, cela a été très enrichissant »
Maelenn Mary

Maelenn Mary, Première demoiselle d'honneur de la Reine de Cornouaille

Elle a ramené le fleuron d'argent à Quimperlé

20 ans après, c'était le moment. Le 25 juillet dernier, Maelenn Mary a décroché la 2e place lors de l'élection de la Reine de Cornouaille. Une première depuis 2001 et une grande fierté pour le cercle Giz'Kalon et la Ville.

Le dernier titre d'une Quimperloise à l'élection était celui de Caroline Solliec, alors étudiante en soins infirmiers, qui fut élue première demoiselle d'honneur en soutenant un mémoire sur l'ancien port de Quimperlé. En juillet dernier, lors du Festival de Cornouaille, Maelenn Mary, 20 ans, a suivi sa trace en étant décorée du fleuron d'argent.

Une grande surprise

Étudiante en soins infirmiers (oui, elle aussi !), Maelenn est née et a grandi à Quimperlé. Elle a rejoint le cercle Giz'Kalon à l'âge de 13 ans. C'est lors d'un spectacle des Mercredis Musicaux à Quimperlé qu'elle découvre son existence et tombe sous le charme de cette danse bretonne. *« J'ai adoré, j'ai eu des étoiles dans les yeux, et un mois plus tard j'intégrai le cercle. C'est une réelle passion, et je m'y suis beaucoup investie depuis ce moment »* explique-t-elle. *« Je n'ai jamais baigné dans ce milieu et cela a été une grande surprise quand j'ai décidé d'y rentrer »*. C'est en s'intéressant à *« tout ce qui touche à la culture bretonne »* que Maelenn se penche finalement sur l'élection de la Reine de Cornouaille. Destiné à choisir une représentante du pays historique de Cornouaille, le concours autrefois appelé « La Fête des Reines », a été créé en 1923 par Louis Le Bourhis et départage des candidates présentées par les différents cercles de Cornouaille au travers de la soutenance d'un mémoire sur un thème culturel et une épreuve de danse bretonne en couple. Le tout en costume traditionnel d'époque.

Une tenue de 1938

Depuis toute petite, Maelenn contemple des photos de son arrière-grand-mère qu'elle n'a jamais connue. Elle y est représentée dans son costume de mariée de 1938, blanc et en soie. *« Cette photo, chez mes grands-parents, m'a toujours impressionnée et intriguée »*. Reine de Cornouaille fut l'occasion de reproduire ce costume et de lui redonner vie. Mené avec le brodeur Laurent Guéguen, le travail de conception a duré deux ans.

Toutes les photos ont été agrandies afin de *« retrouver tous les motifs perlés et brodés »*. La particularité de son costume est d'être blanc et entièrement perlé et brodé blanc et argenté. *« C'était assez rare à l'époque en Bretagne. Traditionnellement on s'y mariait en noir, et avant cela on s'y mariait parfois en couleurs, mais le blanc ne commence à apparaître qu'en 1930-1935 et cela restait assez cher »* raconte Maelenn.

« Quimperlé, deux villes en une »

« Avec l'objectif de défendre (s)a ville, défendre son patrimoine et le costume de Quimperlé », Maelenn a préparé ce concours avec détermination. Pour cela, elle a également réalisé un mémoire qu'elle a soutenu devant le jury du Festival. Le sujet ? *« Quimperlé, deux villes en une »*. Elle y raconte la naissance de la cité, et la manière dont se sont construites les haute et basse-villes, en termes d'architecture, de classes sociales, de modes de vie… Un exemple : *« en basse-ville se trouve la rue Brémond d'Ars, une rue droite avec plein de petites ruelles qui partent de cette rue ; et en haute-ville se trouvent surtout une place, et plein de petites maisons autour, pas de grandes demeures »* détaille Maelenn. *« Moi qui pensais bien connaître cette ville, j'ai découvert beaucoup de choses, cela a été très enrichissant »*. Pour l'épreuve de danse, elle fut accompagnée de son cavalier Mathieu Cotten du Cercle celtique d'Elliant, qui danse aussi au cercle de Quimperlé, *« la personne qui s'était le plus investie dans mon projet et que j'ai souhaité avoir à mes côtés lors du Festival »*.
Le week-end de clôture du Festival restera gravé dans la mémoire de Maelenn Mary, qui préparait cet événement depuis des années. *« Lorsque mon nom a été désigné, j'ai été fière que Quimperlé reçoive un prix lors de cette élection et fière de pouvoir représenter la Cornouaille dans ce trio »*. Cette représentation a lieu avec Joséphine Pennarun (Reine) et Anaëlle Plouzennec (deuxième demoiselle d'honneur) lors d'événements tels que le Festival interceltique de Lorient ou les fêtes d'Arvor de Vannes. Plus que jamais, Maelenn Mary souhaite transmettre cette passion et cette tradition autour d'elle.
Avec l'espoir, peut-être, d'accompagner une future Reine de Cornouaille quimperloise. ●

> 2 Quimperloises ont déjà été Reine de Cornouaille : Irma Landrein en 1954 et Maryse Morlec en 1975.
> 9 prétendantes ont été présentées à l'édition 2021.
> Le cercle Giz'Kalon n'avait pas présenté de prétendante au Festival **depuis 2007**.
> Élue en 2019, la précédente première demoiselle d'honneur était Lisa Jégou, du cercle celtique de **Clohars-Carnoët.**

À VOIR
Découvrez la vidéo sur notre chaîne YouTube Quimperlé Ville

© Olivier Chesneau

Depuis 2018, l'hôpital de Quimperlé est intégré au Groupe Hospitalier Bretagne Sud (GHBS) qui rassemble l'hôpital du Scorff à Lorient, mais également les sites du Faouet, Moëlan, Riantec, Plœmeur, Hennebont. Nouveau scanner, projet d'installation d'un IRM, de construction de nouveaux locaux, de modernisation des services aux patients… Le projet est ambitieux et a vocation à se préciser dans les prochains mois.

SANTÉ

L'offre de soins de l'hôpital de la Villeneuve s'étoffe

« *La mission d'un site comme Quimperlé est d'offrir en proximité tout ce qui peut l'être, pour faciliter l'accès aux soins avec une gamme la plus complète possible* » explique Anne-Cécile Pichard, directrice de l'hôpital depuis début 2021. Le développement de l'offre de soins passe en particulier par l'augmentation des possibilités de « consultations externes ». En clair, la possibilité croissante de pouvoir consulter un spécialiste de santé (cardiologue, pneumologue, gastro-entérologue, gynécologue…) ou réaliser ses examens médicaux (radio, scanner, prise de sang…) à l'hôpital de la Villeneuve. Il s'agit bien entendu pour les habitantes et habitants du Pays de Quimperlé d'éviter d'avoir à se déplacer loin de chez eux pour réaliser leurs examens. Entre fin 2021 et début 2022, de nouvelles spécialités ont intégré ou sont

Chiffres clés

600 lits et places
800 professionnels
21 000 passages aux urgences
6 800 séjours en médecine et Soins de Suite et de Réadaptation
20 000 consultations

Personnes âgées
- Consultation mémoire gériatrie

Chirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie urologique
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive

Médecine
- Angiologie
- Hématologie
- Hépato-Gastrologie
- Cardiologie
- Médecine interne Saignées
- Ophtalmologie
- Ostéopathie
- Pneumologie

Urgences et Médecine Post-urgences
- Consultation Post-urgences
- Consultation Médecine Post-urgences

Service d'imagerie
- Imagerie médicale (scanner, radiologie)

Laboratoire Biologie médicale
- Prise de sang, analyse…

Gynécologie
- Suivi de grossesse et contraception
- Centre périnatal de proximité
- Centre de planification et d'éducation familiale

LA RECONSTRUCTION DE L'HÔPITAL SE PRÉCISE

Le Ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé fin novembre l'accompagnement du projet de reconstruction de l'hôpital dans le volet régional du Ségur de la Santé. Une aide de 18 M€ est évoquée. Coût prévisionnel du projet : 70 M€.

« Moderniser simultanément les services de médecine, les consultations, l'exploration fonctionnelle et la rééducation (et) rendre le territoire plus attractif afin de favoriser l'installation de praticiens libéraux au sein du bassin de Quimperlé »*. C'est en ces termes que le Ministre de la Santé a évoqué le projet de reconstruction de l'hôpital de la Villeneuve dans un entretien à la presse locale fin novembre. En vue de l'obtention du label « hôpital de proximité », ce projet porté par le Groupe Hospitalier Bretagne Sud (GHBS) prévoit en effet l'édification d'un nouvel immeuble de 20 000 m^2 afin de développer un pôle de santé public-privé dans lequel des espaces seront mis à disposition de professionnels de santé du secteur hospitalier mais aussi du secteur privé, afin d'assurer une complémentarité de prise en charge des patients. L'objectif est constant : permettre aux Quimperloises et Quimperlois d'accéder en proximité à une gamme complète de soins. Daté de 1962, le bâtiment vieillissant nécessitait ce projet de modernisation. C'est donc une très bonne nouvelle pour les habitantes et habitants du pays de Quimperlé.
Il reste toutefois encore des étapes à franchir avant que le Comité Régional d'Investissement en Santé n'acte définitivement, en 2022, la modernisation du centre hospitalier. Les travaux pourraient débuter mi-2023 et s'étaler jusqu'à 2025. L'ouverture des services est espérée en 2027.

*mémoire, gynéco-obstétrique, cardiologie, gastro-entérologie, chirurgie viscérale, orthopédie, urologie, ORL, pneumologie…

sur le point d'intégrer le site. Hématologie, dermatologie, plaies chroniques mais aussi ophtalmologie viennent grossir les rangs des consultations spécialisées de La Villeneuve. L'occasion pour nous de les recenser dans cette double-page.

Addictologie
- Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- Consultation jeunes consommateurs

Psychiatrie
- Centre médico-psychologique, **rue Henri Dunant**
- Psychiatrie consultation familiale, **rue Henri Dunant**
- Unité Ambulatoire Troubles Bipolaires, **rue Henri Dunant**
- Stimulation magnétique transcrânienne, Bâtiment Pierre Deniker, **rue de Kerglanchard**

2 questions à

Hélène Le Bourhis,

vice-présidente en charge de la prévention et de l'accès aux droits et à la santé

UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Quimperlé Communauté et l'Agence Régionale de Santé ont signé un nouveau Contrat Local de Santé (CLS) pour la période 2021-2026. Quelles en sont les grandes lignes directrices ?

©Sébastien Parot

Le second CLS du Pays de Quimperlé vise à agir de manière plus approfondie sur les déterminants sociaux de santé et les comportements individuels que la première version qui était davantage tournée vers les dynamiques de réseaux pluriprofessionnels et les collaborations. Le Contrat continuera d'agir sur les problématiques identifiées dans le cadre du CLS1 tels que l'accès à la santé, la prévention et la promotion de la santé ainsi que l'interconnaissance entre professionnels et y intégrera de nouvelles priorités :
le handicap, les aidants et la santé-environnement.
La participation citoyenne est un axe fort de ce second contrat puisque nous souhaitons agir en cohérence avec les besoins des citoyens. Nous proposons ainsi aux habitants d'intégrer un comité de pilotage dédié afin d'impulser ensemble des projets de santé (inscription : cls@quimperle-co.bzh).

Comment le CLS peut permettre de réduire les inégalités ?

L'objectif d'un CLS est la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé qui sont les facteurs économiques, sociaux et environnementaux auxquels les habitants sont confrontés. Qu'on soit un homme ou une femme, une personne en situation de précarité, avec un handicap, une personne âgée, un travailleur… on est tous confrontés à des facteurs spécifiques ayant un impact néfaste sur la santé et sur lesquels nous pouvons agir. Des indicateurs démontrent par exemple que les comportements à risques sont plus représentés chez les personnes en situation de précarité et qu'elles seraient plus susceptibles d'être confrontées à un cadre environnemental défavorable. Également, on a pu observer de réels freins à l'accessibilité aux soins chez les personnes en perte d'autonomie et handicapées. La promotion de la santé et l'accompagnement de projets concrets permettent aux personnes de devenir acteur de leur santé en adoptant de bons gestes et en sachant où et comment s'orienter en cas de difficultés. L'une de nos actions visant la réduction des inégalités consistera en la mise en place d'une mutuelle communautaire labellisée dont l'objectif est de permettre à tous l'accès à une complémentaire santé.

Quimperlé Communauté
Kemperle Kumuniezh

Restauration

CHAMPA ASIA FAIT DÉCOUVRIR LES CUISINES ASIATIQUES

Quimperloise depuis plus de 10 ans, Sokka Nguon a décidé de suivre sa passion et de travailler dans ce qu'elle aime vraiment : la cuisine. Elle a donc ouvert cette boutique juste en face de la gare et propose un rayon épicerie composé de produits asiatiques, ainsi qu'une partie traiteur où vous trouverez des spécialités cambodgiennes, vietnamiennes, thaïlandaises, chinoises et japonaises. Au menu notamment : crevettes panées, samossas, nems, raviolis, nouilles, sautés de légumes, riz cantonais, soupes, salades, sushis, etc. ●

Champa Asia
22 bis boulevard de la Gare
Tél : 09 83 96 80 45
www.champaasia.com
FB : Champa Asia
Insta : Champaasia

L'ÉPICERIE PAIN BEURRE OUVRE SA BOUTIQUE

Si l'enseigne a fonctionné durant un an sur Internet, elle s'installe désormais place Hervo. Son fondateur, Basile Hemidy, propose des produits quasi-exclusivement bretons, et issus de cultures paysannes. Vous y trouverez un rayon épicerie fine composé de miel, chocolat, conserves de poissons, de pâtés mais aussi des boissons issues de l'agriculture biologique. ●

Pain Beurre
9 place Hervo
Ouvert du mercredi au samedi, et dimanche de 11h à 13h
FB : Épicerie Pain Beurre
Insta : @epiceriepainbeurre

Ô JADIS CONTINUE DE GRANDIR

Cette fois, c'est Place Gambetta que l'enseigne de Sylvie Bordereux a ouvert un nouvel espace de vente. Tapissière-décoratrice, elle redonne vie à de vieux objets (notamment des fauteuils) et se spécialise dans la récupération. ●

Tél : 06 51 93 71 02
www.atelierojadis.fr

Une pâtisserie pour les gourmands

Déjà présents à Guidel, Claire Penverne et Romain Lucas ont ouvert leur pâtisserie du même nom à côté de Bionems, où ils proposent notamment des chocolats, viennoiseries, macarons... Le couple a ainsi pu installer le grand laboratoire où sont réalisés leurs superbes créations. ●

Pâtisserie Claire & Romain
52 rue de Pont-Aven
Tél : 09 86 15 85 60
www.patisserieclaireetromain.com
FB : Pâtisserie Claire & Romain
Insta : @patisserie_claire_et_romain

La Coulée Douce a changé de propriétaires

Installés depuis le 7 octobre rue de la Tour d'Auvergne, Isabelle Foucret et Claude Moysan sont ravis de leur nouvel environnement et de l'accueil qui leur a été fait. C'est en découvrant Quimperlé qu'ils avaient eu un véritable «coup de cœur» pour ce restaurant le long de l'Isole. Claude, le chef cuisinier, tenait auparavant un restaurant à La Roche-Bernard. Il tient à proposer une cuisine traditionnelle, avec des produits frais et locaux.

La Coulée Douce
2 rue de la Tour d'Auvergne
Tél : 02 98 35 11 27
FB : La coulée douce restaurant

Terre de Jasmin est aussi en haute-ville

L'enseigne était déjà présente place Hervo mais a ouvert une deuxième boutique place des Écoles. Dans ce grand espace, Sophie Granier, la gérante, propose plus de produits et plus d'articles de décorations. On y trouve notamment des plantes, des terrariums, des bougies, des lampes, des miroirs, des meubles (fauteuils, canapés, tables...) ou encore de la vaisselle.

Terre de Jasmin
5 bis Place des Écoles
Tél : 09 88 40 00 24
FB : Terre De Jasmin
Insta : @terredejasmin

Sécurité

STOP À LA VITESSE

Suite aux échanges qui ont eu lieu lors des rencontres de quartiers d'octobre, les contrôles vitesse réalisés par la police municipale se multiplient.

Apaiser les circulations, renforcer la place des cyclistes et des piétons, et limiter les risques d'accident. Ce sont les objectifs poursuivis par la mise en place de l'instauration de la « zone 30 » dans le centre de Quimperlé depuis septembre 2020. Cette règlementation vise à limiter à 30 km/h la vitesse des automobilistes, motocyclistes, cyclistes... Pendant quelques mois, les agents avaient d'abord délivré des messages de sensibilisation et de prévention, avant de passer à la phase de verbalisation des usagers en infraction. Les mesures effectuées par les six radars pédagogiques installés dans la ville indiquent qu'une large majorité respecte les limitations de vitesse (85% les respectent). Si certains véhicules, du fait de leurs dimensions et du bruit qu'ils émettent (camion, bus notamment), peuvent parfois donner l'impression de rouler trop vite, les mesures effectuées montrent que notre ressenti nous joue parfois des tours. Afin de sécuriser les déplacements des usagers plus vulnérables (piétons, cyclistes, usagers de trottinettes, enfants se rendant ou sortant de l'école...), les contrôles vitesse réalisés par la police municipale se multiplient, en complément des actions menées par la gendarmerie. Avec une attention particulière pour les endroits où certaines et certains roulent encore trop vite.

À VOIR
Découvrez la vidéo sur notre chaîne YouTube Quimperlé Ville

Une nouvelle aire de jeux pour tous les enfants

En novembre, une structure multi-jeux a été installée dans le parc des Gorrêts, en remplacement de l'ancienne structure en bois vieillissante. Elle vient compléter l'aire de jeux métallique composée de balançoires et d'un tourniquet, installée à quelques mètres il y a tout juste un an. Comme en novembre 2020, la nouvelle aire est accessible à tous les handicaps. Située à proximité du café-restaurant Ty Pouce, elle permet donc à tous les enfants de 2 à 12 ans d'en profiter pleinement, dans un cadre naturel agréable.

CONFÉRENCE

Ancien rugbyman, Sébastien Boueilh a joué en Pro D2 et en équipe de France amateur. Mais son combat le plus important, il l'a certainement vécu au tribunal face à la personne qui l'a violé entre ses 12 et ses 16 ans. Aujourd'hui, l'association qu'il a fondée compte plus de 400 adhérents et lutte contre les violences sexuelles en milieu sportif. La Ville organise avec elle une conférence jeudi 3 mars à l'Espace Benoîte-Groult.

Libérer la parole dans le milieu du sport

Pourquoi avoir décidé de créer l'association Colosse aux pieds d'argile en 2013 ?
Lors du procès qui a condamné mon agresseur, je faisais des nuits blanches et réfléchissais à comment aider et protéger les autres victimes dans le milieu sportif. J'ai commencé à faire la tournée des écoles de rugby dans le comité Côte Basque Landes, puis l'association a grandi rapidement. J'ai alors fait le choix d'arrêter ma carrière sportive pour me consacrer pleinement à cet engagement.

Quelles sont les actions que vous mettez en œuvre ?
Nous faisons de la prévention et de la sensibilisation, dans les clubs sportifs mais aussi en écoles primaires, collèges ou lycées. L'association intervient aussi dans les CREPS (Centres de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive) pour lutter contre le bizutage. Elle dispense aussi des formations pour les professionnels encadrant les enfants : sur la protection de l'enfance, sur l'accueil de la parole de la victime, sur l'audition des personnes mises en cause… Nous proposons aussi gratuitement un accompagnement et une aide aux victimes de violence sexuelles tant sur l'aspect juridique que psychologique.

Est-ce qu'il y a des messages de prévention que les parents et encadrants pourraient donner aux enfants ?
Il faut que le sujet de la sexualité ne soit pas tabou dans les foyers car ce tabou est un frein est à la libération de la parole. Les parents ne doivent pas avoir peur d'en parler à leurs enfants dès le plus jeune âge, en veillant à adapter les mots bien entendu. On fournit d'ailleurs des guides afin de pouvoir aborder ces sujets. Il faut leur apprendre que leur corps leur appartient et les aider à identifier les personnes de confiance à qui ils pourraient se confier. Des choses simples qui peuvent protéger les enfants.

Après 8 ans d'existence, 10 000 clubs et 200 000 enfants sensibilisés, 5 000 témoignages reçus… Est-ce que l'importance de ces chiffres montre que les choses sont en train d'avancer ?
La parole se libère à tous les niveaux et dans tous les secteurs. Notre Ministre a pris le taureau par les cornes et nos propositions ont été entendues. Auparavant, des personnes jugées coupables de crimes sexuels revenaient dans le champ sportif en tant que bénévole et pouvaient reproduire des actes pour lesquels elles avaient été condamnées. Aujourd'hui, ce sont deux millions de bénévoles qui sont « filtrés » en fournissant un extrait de leur casier judiciaire. Il faut souligner que les violences sexuelles touchent absolument tous les sports.

En cette nouvelle année, quels sont les objectifs principaux de l'association pour 2022 ?
Beaucoup d'événements sportifs vont arriver en France prochainement comme les JO de 2024 et notre objectif c'est de dire que le sport français est touché mais s'est relevé et que des choses ont été mises en place. Notre équipe s'est agrandie et nous avons le souhait d'accroître encore le nombre d'interventions en 2022. Ce n'est pas parce qu'on est blessé que tout s'arrête, j'en suis la preuve vivante.
Mais pour cela il faut parler, et la honte doit changer de camp. C'est le but de notre sensibilisation. ●

Conférence Colosse aux pieds d'argile
Jeudi 3 mars à l'Espace Benoîte-Groult (18h30)

AGENDA

Rendez-vous

SOUS LES PAUPIÈRES DES FEMMES

DU 3 AU 13 MARS

Les rendez-vous reviennent en 2022 avec une programmation riche et diversifiée afin de mettre en lumière ce que vivent les femmes.
Du 3 au 13 mars, l'Espace Benoîte-Groult accueillera un concert de Valientes Gracias (12 mars à 20h30), la conférence gesticulée « Ce que taisent nos mères » (13 mars à 17h) ou encore le spectacle « Bonhomme » de Laurent Sciamma (10 mars). D'autres rendez-vous, comme la lecture d' « Histoires du soir pour filles rebelles » d'Elena Fabili et Francesca Cavallo (8 mars), se dérouleront à la médiathèque. Le programmation complète de cette 7e édition sera disponible début février sur www.quimperle.bzh.

EXPO

Pénélope Bagieu expose à la Médiathèque

Joséphine, les Culottées, Sacrées sorcières...
Du 25 février au 23 avril, la Salle Charlie Hebdo accueille une exposition présentant les planches des bandes dessinées de Pénélope Bagieu. Dessinatrice et scénariste de talent, elle enchaîne les prix depuis plusieurs années, notamment le Prix Eisner de la meilleure édition américaine d'une œuvre internationale en 2019. L'équivalent des Oscars du cinéma, rien que ça !
Entrée libre aux jours d'ouverture de la médiathèque.
En partenariat avec le Festival Quai des Bulles et les éditions Gallimard.

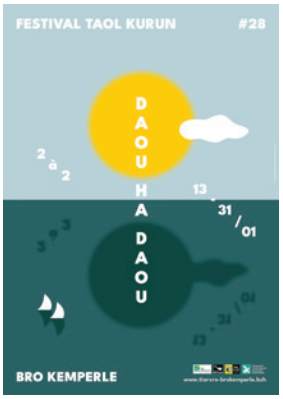

FESTIVAL TAOL KURUN 2 À 2

Organisé par Ti ar Vro Bro Kemperle, le festival de culture bretonne revient pour une 28e édition du 13 au 31 janvier 2022.
Au programme à Quimperlé : stage de danse, fest noz, concours de chanteurs et sonneurs, spectacle pour les enfants, immersion sensorielle et théâtrale, lectures de textes en français et breton, projection au cinéma municipal, rencontre avec l'auteur Hervé Le Gall ou encore visite nocturne de la ville. Bien d'autres activités sont prévues sur l'ensemble du pays de Quimperlé.

Programme complet : www.tiatvro-brokemperle.bzh

Conférence égalité femmes-hommes

MARDI 25 JANVIER À 20H30
« Sport : et si on laissait nos clichés aux vestiaires ? »
avec Mélissa Plaza
Espace Benoîte-Groult

Don du sang

MARDI 15, MERCREDI 16 ET JEUDI 17 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

SPORT

Badminton

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JANVIER
Open national vétérans
Salle des Cordiers

Basket

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 FÉVRIER
Coupe de France U18 Féminine
Complexe Kerjouanneau

SAMEDI 5 FÉVRIER
Tournoi 3x3 fluo
Gymnase Kerneuzec
www.facebook.com/Kemperle-Basket-Club-233084153164

Tennis de table

DIMANCHE 30 JANVIER
3e tour critérium fédéral régional
Gymnase de Kerneuzec

Pétanque

DIMANCHE 13 MARS
Marathon senior et vétéran
Boulodrome Kerbertrand

DIMANCHE 27 MARS
Championnat secteur
Boulodrome Kerbertrand

ASSOS

Salon du livre Mona Kerloff

DIMANCHE 20 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

Troc et puces Comité Neiderheid

DIMANCHE 13 FÉVRIER
Espace Benoîte-Groult

Repas béninois Quimperlé GLO

SAMEDI 26 MARS
À emporter à partir de 18h

DIMANCHE 27 MARS
sur place à 12h
À emporter à partir de 11h
Espace Benoîte-Groult
www.facebook.com/Association-Quimperlé-Glo-748439175171607

THÉÂTRE

Deux comédies

VENDREDI 25 FÉVRIER
À 20H30
Interprétation par la compagnie Coup de Torchon
Organisation par le club Soroptimist de Lorient-Quimperlé au profit de l'Abri Côtier
Espace Benoîte-Groult

Conférence gesticulée « La rhétorique de la Haine »

JEUDI 24 FÉVRIER
Ligue des Droits de l'Homme
Espace Benoîte-Groult

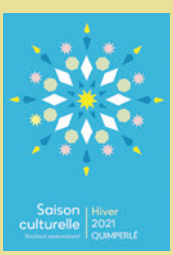

ET AUSSI !

Dans le dépliant que vous trouverez inséré dans ce magazine, découvrez les événements culturels de l'hiver proposés par la Ville.

La tenue de ces événements dépend de la situation sanitaire. N'hésitez pas à vous rendre sur la page facebook.com/VivreQuimperle pour vous tenir au courant des dernières actualités.

HISTOIRE

Aujourd'hui pôle de services publics de proximité, l'Espace Kerjégu a pendant longtemps été un lieu de soins. Avant la construction de l'hôpital de la Villeneuve, en 1962.

Le site de Kerjégu, de l'accès aux soins à l'accès aux droits

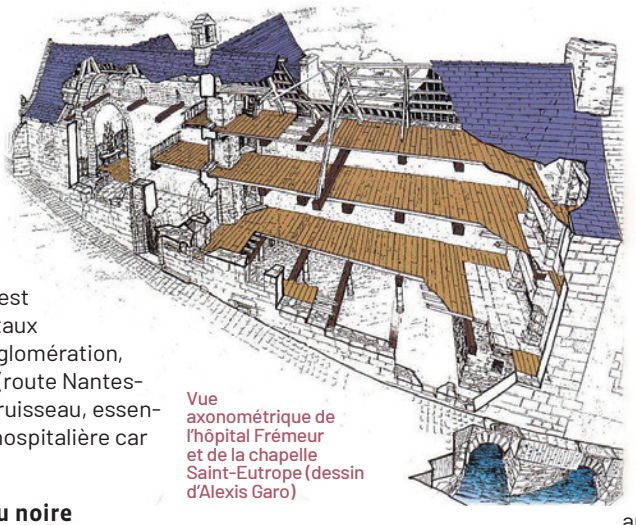

Vue axonométrique de l'hôpital Frémeur et de la chapelle Saint-Eutrope (dessin d'Alexis Garo)

Le site était occupé depuis le Moyen Âge par l'hôpital médiéval Frémeur, dont la date de fondation exacte est inconnue. Tout porte à croire qu'elle se situe entre le 13e et le 15e siècle. Sa situation est caractéristique des hôpitaux médiévaux : en bord d'agglomération, sur un axe de circulation (route Nantes-Quimper) et au bord d'un ruisseau, essentiel à la vie et à l'hygiène hospitalière car servant d'égout.

De grand torrent à l'eau noire

Le Dourdu (alors appelé « Froutmeur », « grand torrent » en breton) donna son nom à la rue qui descend de la Place Saint-Michel jusqu'à lui (la rue Frémeur), ainsi qu'à l'hôpital Froutmeur (puis Frémeur). Au 19e siècle, les bâtiments du site s'étendirent vers l'ouest accueillant de nombreuses tanneries, constituées de moulins à tan. L'hôpital était en effet entouré par ces installations dont le but est de traiter les peaux pour en faire du cuir, notamment en les dégraissant. Si les tanneries étaient généralement reléguées aux périphéries de la ville, le site de Kerjégu était alors une des entrées de Quimperlé. Cette activité généra des rejets dans le cours d'eau, peut-être à l'origine de son changement de nom : le Froutmeur devint « le Dourdu », « eau noire » en breton.

L'entrée et pavillon de l'hôpital Saint-Michel

Les transformations de l'hôpital depuis le Moyen Âge

Un élément sculpté sur la façade nord de la chapelle Saint-Eutrope appartenant à l'hôpital Frémeur mentionne en lettre gothique 1528 comme année de réédification. L'actuel bâtiment a subi bien des modifications et des extensions au fil des siècles, ce qui témoigne de l'occupation constante du site hospitalier. Ainsi, la chapelle et les dortoirs attenant sont originellement les plus anciens et possèdent des décors de style gothique (16e siècle). En 1679, l'établissement devint un hôpital général dont le but était de regrouper et de subvenir aux besoins des pauvres pour éviter qu'ils ne propagent leurs maladies. Au 19e siècle, la chapelle fut restaurée par Joseph Bigot. À l'hospice Frémeur s'ajoutèrent des bâtiments de service pour les religieuses (en face de l'actuelle chapelle), des dépendances qui accueillirent un dispensaire et une maternité, des bâtiments agricoles au fond de la parcelle, un pavillon des isolés et un local des aliénés à l'extrémité sud du vallon. S'ajoutèrent aussi un dortoir d'hommes (« Hospice des hommes ») qui devait vraisemblablement être situé au-dessus des arches en pierres remises à l'air libre lors du chantier de la Maison France Services. Le Dourdu fut d'ailleurs partiellement recouvert pour des raisons d'hygiène au début du 20e siècle.

L'hôpital hygiéniste au XIXe siècle

Le service manquant de place et la promiscuité provoquant des contagions, la construction d'un hôpital supplémentaire apparut indispensable à la fin du 19e siècle. Le Maire Alexis Savary et le député James de Kerjégu œuvrèrent pour la construction d'un nouvel hospice, l'hôpital Saint-Michel, de structuration pavillonnaire pour éviter la concentration des malades. Dans les années 1930, la Ville décida de construire un nouveau bâtiment hospitalier, pour les personnes âgées (« Hospice des femmes ») et pour les tuberculeux : c'est la Clinique de l'Humeur, à la place de l'ancien dispensaire.

De pôle médical à pôle social

Nouvel hôpital à la Villeneuve en 1962, création de la maison de retraite du Bois Joly en 1975 : l'activité médicale s'est déplacée et l'hôpital Frémeur ferma en 1976. Il a ensuite été acquis par la Ville en 2003 et protégé au titre des Monuments Historiques ; une partie de l'ensemble hospitalier, dont la Chapelle Saint-Eutrope, est aujourd'hui ouverte au public. L'hôpital de Saint-Michel ferma plus tard, en 1998. Aujourd'hui, ce dernier accueille le CCAS et le CDAS, tandis que la toute nouvelle Maison France Services vient de s'installer en partie dans l'ex-Clinique de l'Humeur. L'ancien site hospitalier de Kerjégu accueille désormais un service public de proximité visant à accompagner les Quimperloises et Quimperlois dans leurs démarches administratives et numériques.

Sources :
Bulletins de la Société d'histoire du Pays de Kemperle dédié à l'Hôpital Frémeur et à la santé (n°13-14, 1994, n°16-17, 1994, n°40, 2011 et n°41, 2012). Bellancourt Armelle, « L'hôpital de Quimperlé des origines à la Révolution », 1993. Étude de diagnostic à la restauration générale de l'Hôpital Frémeur de Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des Monuments Historiques, 2010. Étude de cartographie de l'Agence Catherine Proux architectes 2020 pour l'agence AGAP paysage, 2020. Service Régional de l'Inventaire, archives départementales et municipales.

En direct du Conseil municipal

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2021

Sport
Rénovation et extension du complexe tennistique de Kerbertrand : en raison du contexte d'augmentation des prix des matériaux, des choix ont été opérés et des soutiens extérieurs recherchés. Les élu·e·s ont approuvé le plan de financement actualisé.

Patrimoine
Les élu·e·s ont approuvé le plan de financement lié à la réalisation d'un diagnostic architectural et sanitaire sur 4 maisons à pan de bois appartenant à des propriétaires privés. Une subvention à la DRAC de Bretagne sera demandée. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une requalification des espaces publics de la basse-ville et de la haute-ville de Quimperlé et, plus globalement, dans une stratégie de dynamisation de notre cité, labellisée Pays d'Art et d'Histoire.

Égalité femmes-hommes
Le Conseil Municipal a approuvé la convention régionale et académique pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2021-2024. 5 priorités : piloter la politique d'égalité au plus près des élèves et des étudiants ; former les personnels à l'égalité ; transmettre une culture de l'égalité et du respect ; lutter contre les violences sexistes et sexuelles ; s'orienter vers une plus grande mixité des filières de formation.

Requalification urbaine
Pour permettre la réalisation du projet de conservatoire porté par Quimperlé Communauté, la Ville souhaite céder à l'intercommunalité des parties du domaine public. Conformément au Code de la Voirie Routière, une enquête publique sera lancée pour permettre ce déclassement.

Langue bretonne
La Ville poursuit son engagement pour l'initiation au breton. Les enfants accueillis au sein du multi-accueil « Les Tournesols » continueront à bénéficier de séances d'éveil au breton, par l'association Mervent, en lien avec l'office public de la langue bretonne. En parallèle, la Ville poursuit son soutien financier à l'initiation de la langue bretonne dans ses écoles élémentaires. La convention proposée par le Département du Finistère est valable de septembre 2021 à juillet 2024. La Région Bretagne participe également à la démarche.

Petites Villes de Demain
Les élu·e·s ont adopté une convention concernant la mutualisation d'un poste de manager de commerce pour redynamiser les centre-villes de Scaër et Quimperlé dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD), complémentaire à l'ORT. La Banque des territoires co-finance cette embauche .

SÉANCE DU 1ER DÉCEMBRE 2021

Décès de Pierrick Le Guirrinec
En ouverture du Conseil municipal, une minute de silence a été respectée en hommage à Pierrick Le Guirrinec, adjoint aux ressources humaines, décédé mi-novembre. Élu depuis 2014, il a œuvré pour les conditions de travail et le pouvoir d'achat des agents de la Ville.

Nouvelle conseillère
Issue de la liste « Uni-e-s pour Quimperlé », Noëlle Brunerie rejoint le conseil municipal. Éric Alagon, auparavant conseiller délégué, est élu adjoint. Le nombre d'adjoints est maintenu.

Transitions
Le développement des filières bois énergies constitue un enjeu de première importance. La Société Publique Locale Bois énergie renouvelable participe à la structuration de la filière bois locale sur le territoire des collectivités actionnaires en créant un cadre de coopération entre elles. En Conseil municipal, les élu·e·s ont décidé à l'unanimité d'intégrer le capital de la SPL afin d'accélérer les transitions.

Maison France Services
Les élu·e·s ont adopté les conventions permettant le bon fonctionnement de la Maison France Services, opérationnelle début 2022. Des conventions signées avec Quimperlé Communauté, la Mission Locale, avec Actife Quimper Cornouaille et avec les autres opérateurs.

Culture
La Ville souhaite proposer des créations « d'art urbain » afin d'accompagner des projets d'aménagement mais également d'offrir un autre regard sur la ville par le prisme d'une proposition artistique. Ce sera le cas sur le site de la Place des Écoles. Il a en effet été proposé à Yann Le Berre de poser son regard sur cet endroit qui accueillera début 2024 le nouveau conservatoire de musique et de danse. L'association ACB (Art contemporain Bretagne) attribuera une aide à l'artiste pour ce projet.
Une exposition des œuvres d'André Even (1918-1997) se déroulera à Quimperlé du 21 mai au 16 octobre 2022. Peintures à la cire, croquis et dessins préparatoires seront visibles à la Chapelle des Ursulines et à la médiathèque. Il s'agit de la première grande rétrospective de l'artiste sur un territoire qu'il a souvent représenté dans son œuvre : champs, villages, paysages de Névez, Doëlan ou Pont-Aven…

Patrimoine
Lors du chantier des abords de la Maison France Services, le Dourdu a été mis à l'air libre avec l'enlèvement de plaques de béton. Des vestiges patrimoniaux ont ainsi été dévoilés, et notamment deux belles arches en pierre. Si des travaux provisoires de protection des arches ont été entrepris, d'autres seront menés au printemps pour consolider les murs existants et préserver les vestiges. La Ville va solliciter une subvention au titre du fonds de concours du Petit Patrimoine de Quimperlé Communauté.

Tarifs
Les tarifs 2022 ont été approuvés à l'unanimité lors de ce Conseil municipal. Ils prennent notamment en compte le taux d'inflation annuel de 2,5%. Les tarifs des expositions, de l'espace jeunes, des spectacles vivants, du périscolaire ou encore de la location de gymnase restent inchangés. L'inflation, notamment, a pour conséquence une hausse des tarifs du cimetière, des redevances pour occupation du domaine public autres que les terrasses, de la location de la salle du cinéma ou encore de la facturation de travaux et matériel. La politique tarifaire du cinéma municipal La Bobine est harmonisée avec le cinéma associatif Kerfany de Moëlan-sur-mer. Le plein tarif adulte diminue et passe de 6,70€ à 6,50€, tandis que les autres tarifs sont réévalués de 0,30€ à 0,50€.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

> MERCREDI 26 JANVIER
> MERCREDI 23 MARS

EN SAVOIR PLUS
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur notre site Internet : www.quimperle.bzh

Retrouvez les décisions importantes du Conseil municipal sur la page Facebook /VivreQuimperle et le compte Twitter @QuimperleVille.

SUIVEZ LE CONSEIL MUNICIPAL À DISTANCE

Les Conseils municipaux sont filmés et retransmis en direct puis en différé sur www.astydeme.fr/conseil-quimperle. Un bon moyen de donner plus de visibilité à la vie démocratique de la cité, tout en permettant à chacun de s'informer de l'avancée des grands projets de la Ville. Vous pouvez retrouver les vidéos des derniers conseils et l'ensemble des délibérations sur www.quimperle.bzh.

Pour tenir compte des délais de fabrication de ce magazine, ces tribunes ont été rédigées avant le 9 décembre 2021.

Quimperlé d'abord

MALGRÉ LES NUAGES ANNONCÉS, QUE 2022 VOUS APPORTE BONHEUR ET SANTÉ !

2022 sera-t-elle l'année qui verra une évolution favorable de la situation sanitaire nous permettant de retrouver une vie plus agréable au sein de nos familles, avec nos amis et reprendre nos occupations professionnelles ou associatives ? Nous le souhaitons fortement toutes et tous. C'est la raison pour laquelle, à l'image de la majorité de nos concitoyens, j'appuie sans réserve une politique de vaccination en corrélation à une utilisation optimale du passe-sanitaire et en respectant les gestes barrières et le port du masque.

Le drapeau du pouvoir d'achat en berne :

Mais 2022 sera aussi, et nous le regrettons, une année de perte du pouvoir d'achat ; pour les actifs comme pour les retraités :

- Augmentation pour les seuls Quimperlois du prix de l'eau et de l'assainissement collectif de 8 à 12 € par an, et ce pendant les 7 prochaines années, pour une consommation d'une famille moyenne ;
- Une revalorisation de la taxe foncière des propriétaires de 3 % (prévisions au 9 décembre 2021 ;
- Une augmentation de la taxe de ramassage des ordures ménagères (TEOM) d'un pourcentage identique ;
- La fin de l'exonération sur les deux premières années de la taxe foncière sur les nouvelles constructions, comme c'était le cas auparavant.

Cette perte de pouvoir d'achat d'origine locale devient de plus en plus insupportable dans la mesure où elle s'aggrave d'une inflation forte sur les produits et services de première nécessité : alimentation, carburants, énergie…

Le territoire s'appauvrit et l'attractivité s'érode :

Ce territoire s'appauvrit. Tel est le constat établi par l'intercommunalité dans la « convention territoriale globale » dévoilée au cours du dernier Conseil municipal du 1er décembre dernier. À cette occasion, j'ai, une nouvelle fois, soulevé et déploré le désert médical qui s'étale inexorablement : manque de généralistes, disparition des spécialistes, etc… alors que l'accès aux soins est un critère essentiel de l'attractivité d'un territoire. La santé n'est évidemment pas le seul élément susceptible d'attirer sur Quimperlé de nouveaux habitants, des familles moyennes, apportant à notre ville tous les éléments d'un équilibre sociologique indispensable au développement harmonieux de notre cité, également économique et commercial de proximité. Mais il est essentiel. Et immédiatement !

ALAIN KERHERVÉ ET SON ÉQUIPE

Uni·e·s pour Quimperlé

QUIMPERLÉ VILLE SOLIDAIRE

La Ville de Quimperlé s'attache à mettre en œuvre une politique d'action sociale proactive et a pour actions phares de mettre au cœur de de notre cité solidarité, cohésion et mixité sociale.

En 2021, l'épicerie sociale a permis à 150 familles de compléter à moindre coût leurs achats alimentaires de première nécessité, tout en bénéficiant d'un accompagnement social de qualité. Des ateliers collectifs favorisant le lien social ont été mis en place : le théâtre, les ateliers cuisine, le jardin potager… L'attention portée aux personnes âgées est aussi au centre de notre action, à travers le service d'aide à domicile et les différentes actions de lutte contre l'isolement. Cette année, le cinéma, l'art thérapie, la visite de Kernault, le soutien aux associations, les cadeaux de fin d'année ont pu profiter à bon nombre d'entre elles. La qualité du service d'aide à domicile permet à près de 270 Quimperlois et Quimperloises de bénéficier d'un accompagnement assuré par un personnel qualifié, à l'écoute, attentif à leurs besoins et à ceux de leur entourage.

Quant à l'action sociale de proximité, elle se concrétise au quotidien par un dispositif d'aide et de secours à destination des Quimperlois·es en difficulté, que ce soit des familles ou des personnes isolées, pour une aide à la cantine scolaire comme pour une aide alimentaire d'urgence, un soutien financier ponctuel, une domiciliation, ou un accompagnement social.

Le CCAS prend aussi en charge des situations souvent complexes de forte précarité (logement insalubre, isolement, non accès aux droits) et participe à la mise en œuvre de solution d'aide et de protection des personnes. Sans oublier le logement, avec le partenariat avec les bailleurs sociaux et par le développement de projets inclusifs telle la future résidence Leuriou.

Notre action s'inscrit également dans le projet social de territoire, piloté par la Communauté de communes, qui permet de créer toutes les conditions nécessaires à l'harmonisation et l'optimisation des partenariats et des actions dans le champ social pour répondre aux attentes de nos concitoyen·ne·s.

« UNI·E·S POUR QUIMPERLÉ »
AVEC MICHAËL QUERNEZ – MAJORITÉ MUNICIPALE

Quimperlé, décidons ensemble

L'AVENIR SERA… CE QUE NOUS EN FERONS !

Année 2022, année charnière ; nous appelons de nos vœux l'avènement d'une société plus humaine, apaisée, saine et solidaire.
Notre groupe politique citoyen, apartisan (et minoritaire) s'est donné, entre autres missions, de défendre une meilleure justice sociale, de dénoncer les atteintes faites aux « faibles », aux « opprimés », aux « invisibles », aux « minorités ». Nos aînés ont lutté et combattu pour obtenir et sauver la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.
Le code pénal, en son article 225, interdit toute forme de discrimination. Pourtant le « pass-sanitaire » crée une discrimination, qui prive une partie de la population d'accès à la Culture, à la pratique du Sport ou à l'Hôpital. Rendre les « tests » payants rajoute une discrimination sociale.
Décider, sans justification scientifique, que ces « tests » ne sont maintenant valables que 24 heures, procède du même chantage.
Lors des derniers conseils (municipal et communautaire), nous avons dénoncé ces exclusions médico-socio-culturelles liées au pass-sanitaire. L'urgence sociale, c'est aussi de s'occuper des gens qui ne peuvent se chauffer ou manger à leur faim. L'urgence, c'est aussi d'accueillir les détresses psycho-sociales générées par des discours anxiogènes ou par des emplois précaires ou par l'exclusion.
L'urgence, c'est aussi de retrouver la raison, pour cesser de maltraiter les enfants, obligés à nouveau de porter un masque-muselière à l'école !
L'urgence, c'est aussi de permettre à chacun·e d'avoir un logement, donc une adresse postale, nécessaire pour obtenir un emploi…Tant de logements sont vacants…
QDE soutient toutes les actions qui protègent l'accès aux besoins essentiels, soins, sport, art et culture compris ; qui permettent à chacun.e de vivre décemment, sans être dans l'angoisse permanente du lendemain ; qui respectent la dignité.
Enfin, urgence environnementale : QDE dénonce l'immobilisme qui aggrave les causes de nos maux : sols agricoles appauvris et empoisonnés ; industrie « agro » produisant une alimentation « bas de gamme » nuisible à la santé ; biodiversité ravagée ; océans envahis de plastiques…
Nous avons tous une part de responsabilité…mais certains plus que d'autres…

ERIC SAINTILAN, SONIA OLLIVIER, MICHEL TOBIE
ET LEUR ÉQUIPE

Faire mieux ensemble

INCIVILITÉ ET/OU INSÉCURITÉ. PENSÉE POUR PIERRICK.

La qualité de vie au sein d'une commune a deux ennemis, l'insécurité et les incivilités. L'une se nourrissant parfois de l'autre.
A l'occasion des réunions de quartiers, la réponse de nos élus aux préoccupations des habitants pointe régulièrement les incivilités, nous ramenant invariablement à notre propre responsabilité et dédouanant par la même l'équipe municipale…
Les incivilités seraient donc une fatalité contre laquelle la mairie ne peut pas agir ?
Pourtant, de nombreuses « incivilités » génératrices d'insécurité (pneus crevés, feux de poubelles, trafic de drogue, altercations alcoolisées, vitesse excessive, détérioration du mobilier urbain, non respect des passages piétons, …) seraient aisément évitées par la présence dissuasive de quelques caméras de surveillance.
La mairie, aiguillonnée par la LDH et autres groupuscules gauchisants résiste toujours à cette évidence alors que même l'irréductible maire de Brest a cédé aux injonctions de ses habitants.
D'autre part, l'insécurité liée au manque ou à la mauvaise visibilité de nuit (anxiété de marcher seul par crainte des obstacles ou des mauvaises rencontres, circulation à vélo, …) n'est pas non plus une fatalité et serait évitée grâce à un meilleur éclairage sans forcément augmenter la facture d'électricité (modernisation des installations, détecteurs de présence, diminution de l'intensité, éclairage plus directionnel, signalisation rétro-réflechissante sur les routes…).
La décision de suivre la mode actuelle en plongeant dans le noir complet des quartiers entiers, si elle peut économiser quelques euros, elle ne contribuera certainement pas à la sécurité des couche-tard et des lève-tôt.
Notre collègue Pierrick nous a quitté brutalement, nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.
A notre grande surprise Monsieur Quernez s'octroie le poste d'adjoint aux ressources humaines alors qu'il occupe déjà beaucoup de fonctions. Quel mépris et un manque certain de considération du travail effectué par son adjoint tout juste disparu.

SERGE NILLY, BRUNO GOENVIC
ET LEUR ÉQUIPE

Édition
#7

égalité FEMMES HOMMES Quimperlé

Rendez-vous

Sous les Paupières des Femmes

du 3 au 13 mars 2022

Dindan kroc'henn
an daoulagad
eus ar merc'hed

/VivreQuimperle
www.quimperle.fr

SPECTACLES - CONFÉRENCES - CINÉMA
EXPOSITION - RENCONTRES

avec le soutien de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Finistère

QUIMPERLÉ KEMPERLE